NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

MARS 2015

ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DE L'APTITUDE POTENTIELLE

Levés géophysiques aéroportés



Les levés géophysiques aéroportés font partie d'un plan pluriannuel visant à trouver un site qui pourrait accueillir un dépôt géologique en profondeur destiné à confiner et à isoler de manière sûre à long terme le combustible nucléaire irradié canadien.

Dans les régions où ce type de levé est requis, les travaux sont réalisés en collaboration avec les collectivités, identifiés par le biais des études antérieurs, qui sont jugées fortement susceptibles de répondre aux exigences du projet et qui se sont engagées volontairement dans la seconde phase d'évaluation préliminaire du projet. Le projet ne peut être mis en oeuvre qu'en partenariat avec la collectivité intéressée, les collectivités des Premières nations et métisses de la région et les collectivités environnantes. Plusieurs années de discussion et d'études seront nécessaires avant qu'une décision puisse être prise quant à l'emplacement du dépôt.

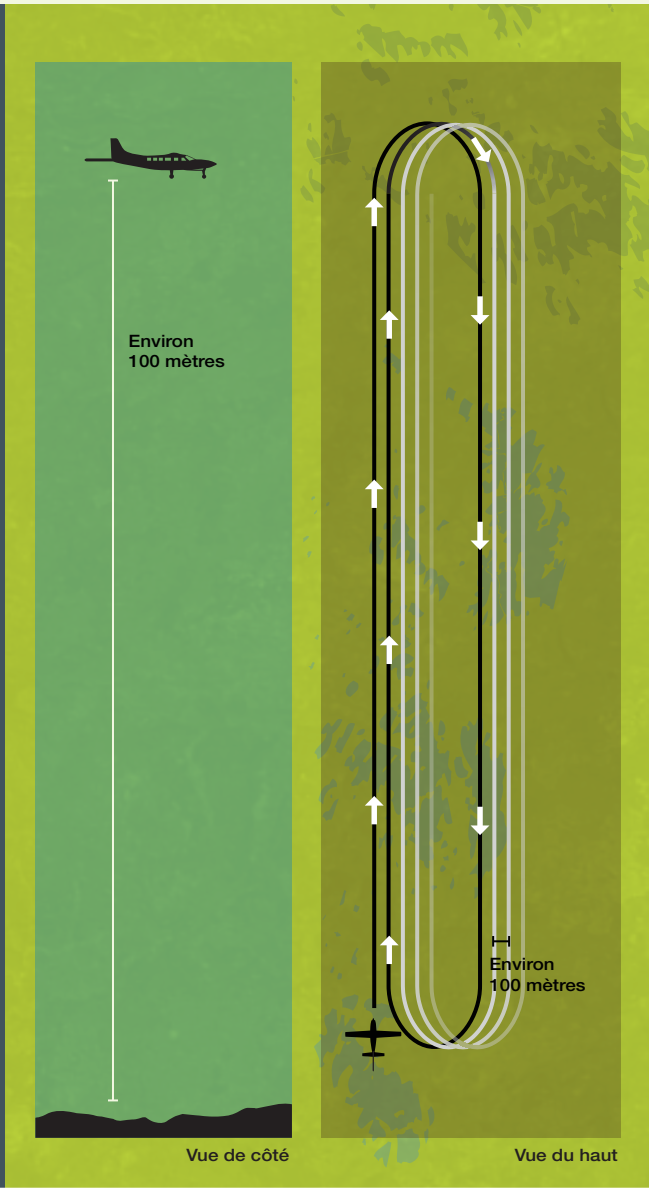
Qui effectue les levés?
Les levés sont effectués par la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN). La SGDN est l'organisme à but non lucratif responsable de la mise en oeuvre du plan canadien de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. La SGDN a été établie en 2002 en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*.

Pourquoi sont-ils effectués?
Ces levés géophysiques aéroportés constituent une étape exploratoire initiale d'un processus pluriannuel visant à identifier un site pour un dépôt géologique en profondeur. Ce dépôt serait utilisé pour confiner et isoler de manière sûre à long terme le combustible nucléaire irradié.

Les levés aéroportés ont pour but de recueillir des informations géologiques supplémentaires sur les secteurs envisagés pour l'établissement du dépôt. Ils aideront la SGDN à connaître plus en détail la géologie du substratum en surface et à grande profondeur de divers secteurs géographiques.

Quand les levés seront-ils effectués?
Les dates et la durée précises de réalisation des levés dépendront de la région étudiée.

Comment les levés seront-ils effectués?
Un avion survolera à approximativement 100 mètres du sol, couvrant les secteurs qui ont été jugés potentiellement propices lors des études de bureau. Pour recueillir des données, l'avion quadrillera le ciel suivant des corridors espacés d'environ 100 mètres. Pour diminuer la perturbation occasionnée par le bruit, les corridors adjacents ne seront pas empruntés successivement.



Comment les données seront-elles utilisées?
Les levés rassemblent des données sur la structure géologique sous la surface ainsi que sur la forme et la taille des différents types de roche dans la région. Une fois les données recueillies, elles serviront à éclairer les discussions qui se tiendront avec la collectivité candidate, les collectivités des Premières nations et métisses et les autres collectivités environnantes concernant l'emplacement du projet et la façon dont il pourrait être mis en oeuvre s'il s'implantait dans la région.

La SGDN travaillera avec la population de la région à examiner les constats et à planifier les parcours du terrain au niveau du sol pour en cartographier les caractéristiques géologiques et environnementales. Si des études souterraines, comprenant des forages et l'analyse de carottes rocheuses, sont justifiées à une date ultérieure, elles seront planifiées en discussion avec la population concernée.

Quels secteurs feront l'objet de levés?
Les levés seront effectués là où les études antérieures ont permis de déterminer que de larges secteurs étaient susceptibles de répondre aux exigences techniques de sûreté d'un dépôt géologique en profondeur. Afin de mieux comprendre la géologie de ces endroits, les secteurs étudiés seront beaucoup plus vastes que ce qui est nécessaire pour établir un dépôt géologique en profondeur et les installations connexes.

Qu'adviendra-t-il si les levés confirment que certains secteurs sont susceptibles de se prêter à la mise en oeuvre du projet?
Si la géologie d'un secteur étudié est susceptible de se prêter à l'établissement du dépôt, la population des environs sera engagée à discuter du bien-fondé d'implanter le projet dans la région. La collectivité d'accueil devra être informée et consentante et le projet ne pourra être mis en oeuvre que dans le cadre d'un partenariat avec la collectivité intéressée, les collectivités des Premières nations et métisses et les autres collectivités de la région. Le site ultimement choisi devra répondre à des exigences techniques et réglementaires rigoureuses.

Quand choisira-t-on un site pour ce projet?
Plusieurs autres années d'étude seront nécessaires avant qu'un site soit choisi. Le site de prédilection devra répondre à des exigences techniques rigoureuses dont la priorité sera la sûreté. La mise en oeuvre du projet devra aussi favoriser le bien-être de la région, tel que la population l'aura défini.

Le projet ne pourra être mis en oeuvre que dans le cadre d'un partenariat avec la collectivité intéressée, les collectivités des Premières nations et métisses et les autres collectivités de la région.



Exemple d'un avion de levé

Pour plus de renseignements,
veuillez contacter :

Société de gestion des déchets nucléaires
22, avenue St. Clair Est, 6e étage
Toronto (Ontario) M4T 2S3 Canada
Tél. 416.934.9814
Sans frais 1.866.249.6966
Courriel contactus@nwmo.ca
www.nwmo.ca